



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'aménagement du territoire**

### **Rapport**

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi concernant la Municipalité de Nomingue

(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal du 3 juin 2021

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n ° 2603-20210604

---

**2021**

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU JEUDI 3 JUIN 2021.....	3
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	3
AUDITION .....	4
ÉTUDE DÉTAILLÉE .....	4
REMARQUES FINALES .....	5

Séance du jeudi 3 juin 2021

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi concernant la Municipalité de Nominique (Ordre de l'Assemblée le 12 novembre 2020)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Boutin (Jean-Talon), vice-présidente

M. Girard (Lac-Saint-Jean)

M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle), députée ayant présenté le projet de loi

M<sup>me</sup> Laforest (Chicoutimi), Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales et en matière d'habitation

Intéressée :

Municipalité de Nominique :

M. Georges Décarie, maire

M<sup>e</sup> Axel Fournier, avocat

---

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 59, M<sup>me</sup> Boutin (Jean-Talon) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

M<sup>me</sup> la présidente indique que, jusqu'au 11 juin 2021, tous les votes se feront par appel nominal, conformément à la motion entérinée par l'Assemblée le 25 mai 2021.

### **REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle), M<sup>me</sup> Laforest (Chicoutimi) et M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil) font des remarques préliminaires.

Une discussion s'engage.

### AUDITION

La Commission entend la Municipalité de Nominingue.

### ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Fournier et M<sup>e</sup> Décarie de prendre la parole.

Après débat, l'article est mis aux voix. M<sup>me</sup> la secrétaire procède à l'appel nominal

Pour : M. Benjamin (Viau), M. Bussière (Gatineau), M. Girard (Lac-Saint-Jean), M. Jacques (Mégantic), M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle), M. Kelley (Jacques-Cartier), M<sup>me</sup> Laforest (Chicoutimi), M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil), M. Provençal (Beauce-Nord), M. Tanguay (LaFontaine), M<sup>me</sup> Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) et M. Tremblay (Dubuc) - 12.

Contre : Aucun.

Abstention : M<sup>me</sup> Boutin (Jean-Talon) - 1.

L'article 1 est adopté.

Articles 2 à 5 : Les articles 2 à 5 sont adoptés (votes identiques au vote sur l'article 1).

Préambule : Le préambule est adopté (vote identique au vote sur l'article 1).

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté (vote identique au vote sur l'article 1).

M<sup>me</sup> Boutin (Jean-Talon) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R- 2.2.0.0.2).

La motion est adoptée (vote identique au vote sur l'article 1).

### REMARQUES FINALES

M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil), M<sup>me</sup> Laforest (Chicoutimi) et M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle) font des remarques finales.

À 12 h 31, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat.

La secrétaire par intérim de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_

Mériem Lahouiou

\_\_\_\_\_

Joëlle Boutin

ML/ag

Québec, le 3 juin 2021